

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2015/31**

**OBJET : CENTRE DE RESSOURCES DU SITE MONTESQUIEU/TECHNOPOLE
BORDEAUX MONTESQUIEU - MODIFICATIONS TARIFS 2015**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45
Nombre de Conseillers présents : 37
Nombre de Conseillers présents et représentés : 41
Quorum : 23
Date convocation du Conseil Communautaire : 25 février 2015
Date d'affichage de la convocation au siège : 25 février 2015
 La séance est ouverte

Le 3 Mars de l'année deux mille quinze à 18 h 30
 à la Technopole du Site Montesquieu
 à Martillac
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
 Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme EYL
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	A	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	E	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	E	M. TAMARELLE
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	E	M.FATH	Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame TALABOT est élue secrétaire de séance
- Le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2014 est adopté à l'unanimité
- * P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

N° 2015/31

CENTRE DE RESSOURCES DU SITE MONTESQUIEU / TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU MODIFICATION TARIFS 2015

Vu le procès-verbal de mise à disposition du Centre de Ressources du Site Montesquieu par le Département de la Gironde,

Vu les dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

Depuis la reprise de la gestion du Centre de Ressources du Site Montesquieu par la Communauté de Communes de Montesquieu le 1er avril 2007, la Communauté de Communes perçoit les différentes recettes issues de la mise à disposition de bureaux, locaux, places de parking et des services proposés.

Vu la délibération n° 2007/118 du 7 décembre 2007 fixant les tarifs du Centre de Ressources pour l'année 2008 ;

Vu la délibération n° 2008/129 du 2 décembre 2008 fixant les tarifs du Centre de Ressources pour l'année 2009 ;

Vu la délibération n° 2009/177 du 8 décembre 2009 fixant les tarifs du Centre de Ressources pour l'année 2010 ;

Vu la délibération n° 2010/127 du 14 décembre 2010 fixant les tarifs du Centre de Ressources pour l'année 2011 ;

Vu la délibération n° 2011/121 du 13 décembre 2011 fixant les tarifs du Centre de Ressources pour l'année 2012 ;

Vu la délibération n° 2012/124 du 11 décembre 2012 fixant les tarifs du Centre de Ressources pour l'année 2013 ;

Vu la délibération n° 2013/96 du 24 septembre 2013 fixant les tarifs du Centre de Ressources pour l'année 2013 ;

Vu la délibération 2013/112 du 10 décembre 2013 modifiant les tarifs du Centre de Ressources pour l'année 2014 ;

Vu la délibération 2014/119 du 23 septembre 2014 modifiant les tarifs du Centre de Ressources pour l'année 2014 ;

Vu la délibération 2014/138 du 16 décembre 2014 modifiant les tarifs du Centre de Ressources pour l'année 2015 ;

Considérant l'avis favorable du bureau,

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

- 1°) **Vote** les tarifs 2015 ci-annexés;
- 2°) **Précise** que les recettes afférentes seront inscrites au Budget annexe correspondant;
- 3°) **Mandate** Monsieur le Président pour poursuivre toutes les démarches nécessaires.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 3 Mars 2015

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement



1 - Redevance d'occupation des bureaux et des laboratoires

	<i>HT Euro</i>	<i>Unité de tarification</i>
<u>Entreprises en création et développement (hôtel d'entreprises) - tarifs de base avec un système de réindexation</u>		
<u>Autres occupants (hors conventions spécifiques)</u>		
Redevance bureaux (convention d'occupation)	80.00	m ² /an
Redevance laboratoire (convention d'occupation)	95.00	m ² /an
Redevance locaux aveugles (convention d'occupation)	40.00	m ² /an
Redevance parking couvert	180.00	place /an
<u>Entreprises en création (Agrément Pépinière)</u>		
Redevance bureau 1 ^{ère} année (12 mois)	27.00	m ² /an
Redevance bureau 2 ^{ème} année (11 mois)	45.00	m ² /an
Redevance bureau 3 ^{ème} année (12 mois)	63.00	m ² /an
Redevance bureau 4 ^{ème} année (11 mois)	74.00	m ² /an
Redevance bureau à partir de la 5 ^{ème} année (à partir du 47 ^{ème} mois)	80.00	m ² /an
Redevance laboratoire 1 ^{ère} année (12 mois)	32.00	m ² /an
Redevance laboratoire 2 ^{ème} année (11 mois)	47.00	m ² /an
Redevance laboratoire 3 ^{ème} année (12 mois)	62.00	m ² /an
Redevance laboratoire 4 ^{ème} année (11 mois)	77.00	m ² /an
Redevance laboratoire à partir de la 5 ^{ème} année (à partir du 47 ^{ème} mois)	95.00	m ² /an
Redevance locaux aveugles 1 ^{ère} année (12 mois)	14.00	m ² /an
Redevance locaux aveugles 2 ^{ème} année (11 mois)	28.00	m ² /an
Redevance locaux aveugles à partir du 24 ^{ème} mois	40.00	m ² /an
Tarif incubation (agrément incubateur / pépinière) - 12 mois maximum	Bureau individuel	Bureau partagé
Bureaux	27.00 € /m ² /an	50.00 € HT / mois avec accès internet
Laboratoire	32.00 € /m ² /an	/

2 - Location de salles

	Espace Module	Salle Molecule	Salle Millésime
	En euro HT	En euro HT	En euro HT
Forfait 2 heures	20.00	/	/
Demi journée	35.00	70.00	100.00
Journée	60.00	115.00	160.00
à partir du 3ème jour (remise 10%)	/	310.50	432.00
Supplément soirée	/	sur devis	sur devis

Remise de 50 % pour les entreprises hébergées en pépinière

Remise de 25 % pour les autres entreprises de la Technopole (site et centre de ressources), hormis pépinière, et également les entreprises bénéficiant d'une domiciliation.

Tarif hors prestations ou services spécifiques complémentaires facturés selon devis ou convention.

3 - Services

<i>Désignation</i>	<i>euro HT</i>	<i>Unité de tarification</i>
Secrétariat		
Secrétariat	20.00	l'heure
domiciliation et prestations de services	50.00	par mois
Bureautique (photocopies et impressions)		
photocopies NB <= 500 par mois	0.050	l'unité
photocopies NB >500 <= 1000 par mois	0.045	l'unité
photocopies NB > 1000 par mois	0.040	l'unité
photocopies couleur <= 100 par mois	0.50	l'unité
photocopies couleur > 100 par mois	0.45	l'unité
télécopie (émission/réception)	1.00	téléphonique/page
Télécommunications / internet		
Tarifs entreprises		
accès internet		
accès internet par fibre optique (20 Mb / s mutualisé)	17	par mois / par entreprise
Possibilité étude tarifaire pour débit individualisé (20 à 80 Mb /s)		
téléphonie		
fourniture n° tél géographique (05...) / portabilité numéro de tél entrant et sortant	8,5	par mois / par entreprise
forfait d'appel illimité (vers les fixes) - 99 numéros par ligne et par mois / 60 minutes par communication - au-delà, facturation spécifique		
fourniture d'un téléphone (caution exigée entre 80 et 300 €, selon modèles)		

services numériques	11	par mois / par entreprise
espace de stockage, espace bureau virtuel, accès à un espace cloud		
Tarifs pour les autres occupants (hors entreprises et hors conventions spécifiques)		
ligne téléphonique	11	par mois / par ligne
internet (par nombre de postes)	20	par mois / par poste
Affranchissement postal		
Consommation selon les tarifs en vigueur de La Poste	(sur relevé)	par mois
Electricité compteurs collectifs		
abonnement EDF pour surface <= 60 m ²	6.50	par mois
abonnement EDF surface > 60 m ²	10.00	par mois
Consommation selon facture EDF au prorata de la surface louée et du temps d'occupation		(tous les 2 mois)

4 - Système de contrôle d'accès au centre de ressources

badges (en cas de perte)	6,5 € HT
télécommande (déclenchement à distance)	21 € HT